



ÉLECTIONS CSE ORANGE

DU 13 AU 16
NOVEMBRE 2023

Votez et rejoignez la CFDT !



Élisabeth Mistral
DOGSE



Olivier Berducou
Fonctions Corporate



Marie-Laure Beaubreuil
DOGSO



Vincent Gimeno
DTSI



Bruno Benyahia
SCE



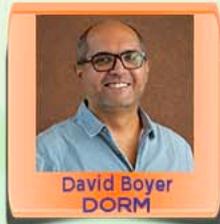
Blandine Forestier
DTSI



David Bohere
DOIDF



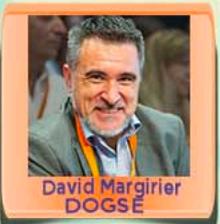
Céline Marata
Fonctions Corporate



David Boyer
DORM



David Girard
DTSI



David Margirier
DOGSE



Mounya Mostefa
DOGNE



François Bonelle
INNOV



Thierry Riedinger
DOGNE

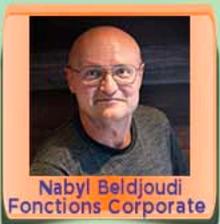


Nadia Zak-Calvet
Fonctions Corporate



Gilles Barbier
DOGO

ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !



Nabyli Beldjoudi
Fonctions Corporate



Jean-Claude Fresnay
OFS



Sylvain Covemaeker
Fonctions Corporate



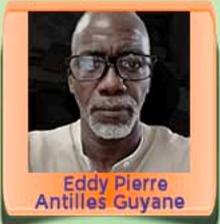
Nicole Narainen
DOGO



Laurent Bandelier
DTSI



Sonia Banderne
DOIDF



Eddy Pierre
Antilles Guyane



Magali Martin
DOGNE



Thibaut Decap
Antilles-Guyane



Éric Rappé
DTSI



Olivier Sabin
Orange Wholesale



Luc Racoua
Totem France



Marylise Léon
Secrétaire Générale CFDT

« Notre syndicalisme fait le pari de la force de la proximité, de la pertinence des propositions, de la confrontation des idées, de la négociation et, lorsque c'est nécessaire, de la force du nombre. »

**VOTEZ
CFDT**
VOS REPRÉSENTANTS
NATIONAUX CFDT

« Un syndicalisme au service des salariés. Il nous engage. Les travailleurs n'ont jamais eu autant besoin d'une organisation forte pour affronter les défis d'un monde en mutation. »



Laurent Berger,
Ancien Secrétaire Général CFDT

POURQUOI VOTER CFDT ?

10 BONNES RAISONS

1

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'entreprise doit repenser son développement et modifier son modèle en prenant en compte les limites planétaires. Il faut accompagner les salariés pour les impliquer et tendre vers un groupe résilient et juste. La CFDT a enfin obtenu chez Orange une commission environnement au Comité Central. La CFDT a permis grâce à sa signature de créer des droits liés à la mobilité douce depuis de nombreuses années chez Orange et d'un Forfait Mobilité Durable (FMD) à 400 euros. La CFDT a impulsé la mise en place d'un indicateur RSE dans l'intéressement des salariés d'Orange.



2

LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

La CFDT a négocié et s'est engagée en signant des accords post crise sociale.

Ces textes visent, encore aujourd'hui, à réduire les risques psycho-sociaux encourus par les salariés d'Orange. Mais s'assurer de la santé psychique et physique d'un individu ou d'une équipe nécessite également de s'intéresser à sa capacité d'agir. Pour la CFDT, il est aujourd'hui nécessaire d'imaginer de nouvelles possibilités de penser et d'agir sur et dans l'activité aux différents niveaux de l'entreprise.

Les directives nationales doivent pouvoir être adaptées, par le développement de collaborations horizontales – et donc par l'acceptation d'un pouvoir d'agir au sein des équipes – visant à définir les critères d'un travail bien fait, sur la base des situations concrètes de travail. Cela doit permettre de prévenir efficacement les Troubles Musculosquelettiques (TMS) et les Risques Psycho-Sociaux (RPS). Pour la CFDT, le bien-être au travail pose la question essentielle de l'émancipation collective et individuelle au travail.

3

SOUTIEN DES SALARIÉS IMPACTÉS PAR DES RÉORGANISATIONS INTERNES

La CFDT analyse les dossiers et dresse une liste de revendications lors de chaque réorganisation interne. Accompagnée d'experts externes si nécessaire, elle demande à l'entreprise de prévenir les risques encourus par les salariés lors des projets, de veiller à leurs conditions de travail dans la nouvelle configuration, à leur intérêt financier et aux conditions liées à leur mobilité.

La CFDT a ainsi soutenu avec détermination les salariés concernés par une mobilité vers Totem et Orange Concessions, un engagement qui porte ses fruits. En 2023, la CFDT a signé l'accord d'accompagnement de mobilité des salariés des boutiques dont orange a massivement fermé les portes. Faute de signataires, la direction a imposé seule des mesures d'accompagnement, bien moins favorables que celles prévues dans l'accord.

4

STOP AU RECU L SOCIAL

La CFDT refuse de signer des accords représentant une menace pour vos droits. Récemment la CFDT a refusé, seule, d'entériner un système menaçant la pérennité des astreintes chez Orange en facilitant les sorties d'astreintes sans contrepartie acceptable.

La CFDT a signé l'accord pour un forfait mobilité durable en 2021 ainsi que celui pour maintenir les 120€ de VOD profitant à près de 50 000 salariés en 2022. La CFDT est également signataire de l'accord d'intéressement triennal en 2021 et de ses avenants en 2022 et 2023. Sans notre signature, ces différents avantages ou primes auraient disparu, et les salariés auraient perdu entre 3 000 et 5 000 euros chaque année !

Pourtant, les organisations syndicales non signataires s'approprient allègrement les accords que nous avons signé. Stop à l'hypocrisie !

Avec votre soutien et en obtenant 30% des voix aux élections, la CFDT pourrait demander seule à ce que des référendums salariés se tiennent en cas de blocus organisé par certaines organisations syndicales.

5

DES COMPROMIS, PAS DE COMPROMISSION

La CFDT priorise toujours la négociation pour faire avancer vos droits. Cela ne l'empêche pas de lancer des appels à la grève quand le dialogue est bloqué ou de faire appel à la justice, avec succès, quand vos droits sont bafoués. Par exemple, cela peut passer par des préavis de grèves, à l'occasion de réorganisations ou de réformes majeures comme pour les retraites, mais aussi par des actions en justice comme pour la crise sociale, la filialisation forcée d'une partie de SCE ou l'application déloyale de l'accord RCQ.

VOUS POUVEZ NOUS SUIVRE AU QUOTIDIEN AVEC DES INFORMATIONS JUSTES ET FIABLES SUR TOUTS NOS SUPPORTS DÉMATÉRIALISÉS



FORFAIT GRATUIT, ILLIMITÉ ET SANS ENGAGEMENT À DÉCOUVRIR ET UTILISER SANS MODÉRATION !

WIMAZ

SOLIDAIRES, ENGAGÉS ET DÉTERMINÉS

LA CFDT, C'EST PARTOUT ET POUR TOUS

6 NOS ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

Chaque CSEE reçoit la même somme pour chaque salarié, en effet le budget ASC représente 2,25% de la masse salariale répartie aux effectifs. La CFDT souligne l'importance de redistribuer chaque année les sommes reçues de l'entreprise tout en restant conforme aux préconisations du commissaires aux comptes. Une offre sociale et culturelle variée, durable, de qualité et répondant aux attentes du personnel !

Notre proposition : maintenir des prestations individuelles au niveau local ainsi que des prestations solidaires au niveau national, dans le cadre de la gestion mutualisée. L'offre doit également être engageante et incitative en matière d'environnement et d'éco responsabilité.

La CFDT revendique une offre de prestations avec la même exigence de qualité et d'équité.

La CFDT estime que les prestations doivent pour certaines être les mêmes quel que soit le CSEE : Partout pour tous !



7 LES NÉGOCIATIONS SALARIALES

Le sens de l'engagement de la CFDT est de négocier des accords qui améliorent le pouvoir d'achat ce qui passe d'abord par la revalorisation de votre salaire. Cette démarche pro active de la CFDT est plus que jamais d'actualité au regard des débats relatifs au partage de la valeur dans un contexte inflationniste.

Pour la CFDT, l'accord salarial annuel doit concerner tous les personnels sans différenciation de grade ou de statut.

La CFDT souhaite préserver le principe des augmentations collectives.

La CFDT veille également à une meilleure revalorisation des premiers niveaux de salaire.

En 2023, la CFDT a œuvré pour aboutir à une solution innovante par seuil.

La CFDT a ainsi obtenu des augmentations salariales simples et transparentes pour tous (montant brut) :

1 500 € pour les salaires en dessous de 33 000 €
1 300 € pour les salaires entre 33 000 € et 55 000 €
1 100 € pour salaires supérieurs à 55 000 € (excepté bande G)
La CFDT souhaite maintenir cette méthode de répartition pour les futures négociations.

8 NON À LA SUPPRESSION D'EMPLOIS, AU OFFSHORING, AUX PLANS DE DÉPART, AU DUMPING SOCIAL

La CFDT s'oppose à cette stratégie d'entreprise visant à se dédouaner de sa responsabilité de maintenir les compétences, notamment clés, de ses salariés en interne. Les salariés ne sont pas des pions !

La CFDT revendique un socle commun de droits au niveau du groupe Orange, pour éviter qu'une mobilité vers une filiale s'inscrive uniquement dans une logique d'optimisation salariale et financière. La CFDT est pleinement mobilisée aux côtés des salariés de SCE et d'Orange Bank face aux PSE qui les touchent.

10 TENSIONS AUTOUR DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

La CFDT agit pour que les organisations du travail (télétravail, temps convenu, aménagements de postes, semaine de 4 jours...) soient adaptées à chaque équipe et ne génèrent ni déséquilibre de la charge de travail, ni stress ou impact sur la santé.

Orange doit anticiper davantage dans le cadre des projets immobiliers, prendre en compte les attentes des salariés relayées par la CFDT et respecter l'accord télétravail permettant, nous ne cessons de le rappeler, notamment l'octroi de 3 jours maximum de télétravail.

9 LA RESTAURATION COLLECTIVE

Pour la CFDT, chaque salarié doit pouvoir bénéficier d'un déjeuner équilibré (local, bio) accessible (en proximité de son lieu de travail et en prix de repas) sur tout le territoire.

Lorsqu'il n'y a pas de restaurant d'entreprise à proximité du lieu de travail, le salarié peut commander un titre restaurant.

Grâce à la CFDT, les télétravailleurs réguliers sont éligibles aux titres restaurants.

Durant la période de confinement, la CFDT a obtenu de l'Urssaf de pouvoir verser une participation aux repas sur le bulletin de paie des salariés. Aujourd'hui, ce sont plus de 2,3 millions de repas qui sont servis chaque année aux salariés d'Orange dans les restaurants d'entreprise et 3,6 millions de titres restaurants distribués, avec un équilibre financier audité et certifié. Le comité national restauration, présidé par la CFDT, propose des expérimentations pour valoriser les déchets alimentaires ou l'anti-gaspi.



■ ■ ■ ET BIEN D'AUTRES RAISONS À DÉCOUVRIR ENSEMBLE

VOTE ÉLECTRONIQUE SUR SITE INTERNET SÉCURISÉ

En cas de difficulté, une hotline est accessible pendant la période de vote au 0800 503 505 de 8h00 à 21h00*

Dates et heures du vote pour le 1er tour :
du lundi 13 novembre 2023 à 14h00*
au jeudi 16 novembre 2023 à 17h00*

*heure de Paris.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter un représentant CFDT



NOTRE PREMIER ENGAGEMENT RESPECTER VOTRE CONFIANCE !

La **CFDT** est le premier syndicat français en nombre d'adhérentes et d'adhérents : plus de 650 000, à quasi-parité de femmes et d'hommes.

La **CFDT** est le premier syndicat dans la branche télécom.

La **CFDT** est le premier syndicat de l'encadrement dans le privé, chez les cadres supérieurs et chez les fonctionnaires d'Orange.

**PARTOUT
POUR TOUS**

La **CFDT** est la première organisation syndicale en termes de présence et de couverture militante avec près de 90% des sites de l'UES Orange de plus de 10 salariés couverts.

La **CFDT** est très présente à l'international en agissant concrètement au sein de l'UNI Global Union et de la Confédération européenne des syndicats (CES).

La **CFDT** a accueilli près de 40 000 nouveaux adhérents depuis le début de 2023.

Pour la **CFDT**, l'entreprise Orange est riche de ses salariés. Qu'il soit salarié de droit privé, fonctionnaire, cadre, maîtrise ou non-cadre, chacun apporte sa pierre à l'édifice et mérite d'être accompagné avec le même engagement.

La **CFDT**, en tant qu'organisation non catégorielle, aborde toujours les projets et les négociations avec une vision globale des choses, ne laissant personne sur le côté du chemin.

« Chez Orange, la CFDT et l'UNSA sont unies, mobilisées et travaillent au quotidien pour l'emploi, la transition écologique, les conditions de travail, le handicap, l'égalité professionnelle et un juste partage de la valeur. »
É. Mistral, O. Berducou, P. Vars

La **CFDT** c'est partout pour tous !



Hors DORM, les listes sont soutenues par l'UNSA, 100% des voix iront à la CFDT.



Site Web



Application mobile



Facebook



X (Twitter)



LinkedIn



YouTube